

## 13 septembre 2016 : inondation de Kérinou, une de plus !...



Copie d'une carte postale éditée par les commerçants de Kérinou, après les inondations de 1999. En incrustation, les années des dernières inondations.

Dans ce numéro d'automne, nous inversons la citation utilisée en introduction du K29 : « après la pluie vient le beau temps » pour : « après le beau temps vient la pluie » !... Une remontée pluvio-orageuse du golfe de Gascogne, de type « épisode cévenol », s'est abattue sur notre quartier, avec les conséquences, désormais habituelles, du débordement des réseaux unitaires EP et EU sur la voirie, et l'inondation des habitations et des commerces adjacents. Comme les fois précédentes, le carrefour Kervern/Robespierre/Drogou, dont le niveau est inférieur à celui de la place de Kérinou, de 50 à 60 cm, et qui est situé à la sortie des descentes du Bd de L'Europe et de la place de Strasbourg, est particulièrement affecté.



Une voiture et sa passagère en fâcheuse posture dans la cuvette de Kérinou  
Photos internet

Il serait tombé 100 000 m<sup>3</sup> d'eau de pluie, en une heure, ce mardi 13 septembre, « des conditions exceptionnelles pour lesquelles les infrastructures existantes ne pouvaient suffire » selon les éléments de langage habituels...

En effet, le bassin versant de Kérinou s'étend sur 530 ha, avec un dénivelé de plus de 50m. Il est donc très sensible aux ruissellements, avec des réseaux conçus pour des pluies décennales.

Q : Comment ralentir ce flot descendant ?

R : **Les bassins de rétention.**

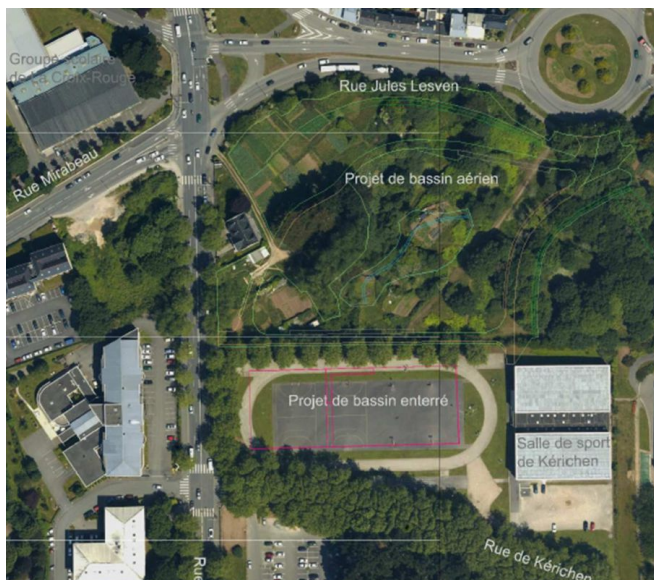


A la sortie de la place Jo Tanguy, les tuyaux qui débordent !

La création des bassins de rétention date des années 90 et la gestion des EP s'impose, depuis 2000, pour tous les nouveaux aménagements, pour limiter le débit de fuite vers le réseau de ville.

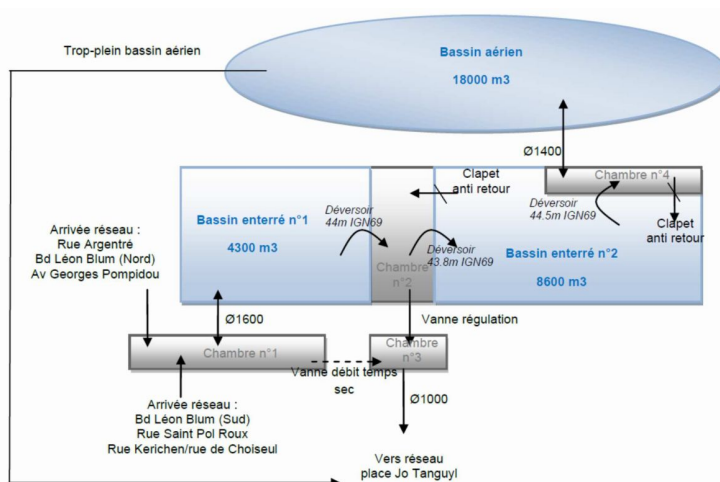
## Le bassin d'orage de Kertatupage (2017 – 2018)

Nous attendions ce bassin de rétention depuis 20 ans ! Ce dispositif, situé au sud du rond point de Kertatupage, pourra canaliser les eaux de 60% du bassin versant de Kérinou. D'une capacité de plus de 30 000 m<sup>3</sup>, il s'ajoutera au bassin de la rue Choiseul (10 000 m<sup>3</sup>), opérationnel depuis la fin 2009, pour contrôler le débit de fuite dans le réseau qui passe à Kérinou, pour rejoindre le dispositif de stockage de 900 m<sup>3</sup> des pompes de relevage du Moulin à Poudre ou la Penfeld.



Vue aérienne des lieux d'implantation des bassins de rétention (Bassin aérien paysagé et bassins enterrés sous l'espace sportif du lycée.

1 & 2 et, si nécessaire (pluies d'orage), en surface. - Coût estimé de ce dispositif : 4 M€ -  
Un progrès considérable qui ne nous met cependant pas à l'abri du déluge...



### Schéma des bassins de rétention : (Eaux du Ponant et Pôle écologie urbaine de Brest Métropole)

Les EP/EU des réseaux détournés arrivent dans la chambre 1. Par temps sec ces eaux passent par la chambre 2 avant de rejoindre Kérinou. Par temps de pluie, ces eaux passent par les bassins enterrés

## Les moulins de Kérinou (19<sup>ème</sup> siècle)

Napoléon nous a légué, entre autres, le cadastre. Créé en 1807, il permet la levée des impôts fonciers sur les propriétés du bâti et du non bâti. La représentation graphique de ces propriétés est aussi une source d'informations pour les historiens et les sociologues.



Fig. 1 La vallée des moulins de Kerinou

Photo : Archives Départementales

Des extraits du cadastre napoléonien, de 1834, de l'ancienne commune de Lambézellec, sont présentés ici. L'eau des multiples sources du bassin versant est partout, et il est difficile de compter tous les lavoirs, fontaines, abreuvoirs et retenues d'eau de toutes tailles.

L'eau est nécessaire à la vie et constitue, pour Kérinou, une source d'énergie abondante comme le montre ce plan de la vallée des moulins qui va du bourg à la Penfeld : Moulin de Kérinou, Moulin de Traon Quizac, Moulin au Duc et Vieux Moulin (ar milin kozh, appelé aussi Moulin à Poudre) (Fig. 1). Kérinou est alors un quartier très industriel : productions de farine, de bière, de pâte à papier, de chaux ; tannage des peaux, blanchiment des toiles etc...

L'arrivée du charbon, puis de l'électricité vers 1900, condamnent cette énergie hydraulique. Les étangs et les lavoirs sont comblés, les ruisseaux enfouis, pour laisser la place à l'urbanisation galopante de l'époque et la construction des immeubles toujours présents en 2016. Mais, ne l'oublions pas, l'eau, aujourd'hui souterraine, peut reprendre ses droits, revenir en surface, et utiliser la voirie comme exutoire vers la mer.



L'extrait cadastral ci-contre présente le moulin de Kerinou et son étang (1386/1387) alimenté par le ruisseau qui a sa source principale au Prat Podic. Dans la partie droite, en haut, se trouvent l'embranchement des rues Cdt Drogou et Robespierre et la rivière qui passe, aujourd'hui, sous la place Jo Tanguy. Imaginez les problèmes de construction des immeubles en gneiss de Brest à l'emplacement de cet étang...

**Fig.2 Le bourg et le moulin de Kerinou.**

*Image à placer à droite de la fig.1, le ruisseau apportant l'eau à l'étang cadastré 1101.*



Le ruisseau du Prat Podic alimentait aussi l'étang de la brasserie que l'on peut situer à l'emplacement du jardin public actuel (entrée par la rue Jeanbon Saint-André). Cette eau servait à la production de vapeur des chaudières à charbon, pour faire tourner les machines et, à l'abreuvement des chevaux. On distingue, à droite de la cheminée de gauche la maison du sous-directeur de la brasserie, aujourd'hui annexe du Foyer de Kérélie, au carrefour de la rue de Lostallen (Le bout de l'étang, en breton) et de la rue Robespierre.

**Etang de la brasserie de Kerinou Photo Archives Brest**

## Catastrophes Naturelles

La catastrophe naturelle (Cat Nat) est caractérisée par l'intensité anormale d'un agent naturel. Un arrêté ministériel constate l'état de Cat Nat, à la demande des autorités de Brest. Cet arrêté doit faciliter l'indemnisation, par les assureurs et l'État, des dommages occasionnés par ces pluies diluviennes du 13 septembre 2016.

La Fédération Française des Assurances (FFA), à travers la Mission Risques Naturelles (MRN et son « mémento pratique du particulier ») apporte des recommandations pour rendre son habitat moins vulnérable aux inondations.

**La prévention** est un enjeu majeur ! Elle implique :

- **L'assuré** qui doit prendre les mesures nécessaires pour se protéger des prochaines inondations, par l'installation de batardeaux et, pour notre quartier de Kerinou (Réseau unitaire EP, EU), un clapet anti-refoulement sur le réseau des eaux usées (EU et eaux vannes des WC) ; rehausser les ventilations basses ; prévoir un réseau électrique venant du plafond vers des prises et interrupteurs placés à une hauteur adaptée ; déplacer son véhicule avant que les accès ne soient coupés...



- **Météo France**, dont les images radars du 13 septembre montraient clairement ces pluies diluviennes qui remontaient du Golfe de Gascogne. Au vu de ces observations, Météo France ne devait-elle pas proposer le déclenchement de l'alerte à la Préfecture du Finistère, **le Préfet** décidant d'alerter, ou non, **les maires des communes** concernées pour avis à la population ?
- **Les services techniques** de Brest Métropole et d'Eaux du Ponant pour l'entretien des avaloirs, des tuyaux d'évacuation et la gestion des bassins d'orage (Choiseul, en attendant Kertatupage)

Enfin, n'oublions pas que pour bénéficier de la garantie « dommages », il faut être « bien » assuré (Un véhicule assuré au tiers ne peut prétendre, théoriquement, à la garantie Cat Nat !), et que le montant de la franchise dépendra du nombre d'arrêtés Cat Nat publiés pour le même type d'évènement...  
[www.mrn.asso.fr](http://www.mrn.asso.fr) ; [www.ffa-assurance.fr](http://www.ffa-assurance.fr).

## Travaux voirie et sécurité des piétons



Comme promis par la Mairie, la **réfection des chaussées** des rues Cdt Drogou et ND Bonne Nouvelle a été réalisée cet été. Un plateau ralentisseur, avec un avaloir d'eau de pluie, a été construit au niveau du gymnase du PLL. Une nouvelle signalétique et les tracés au sol ont été installés.

Rappelons à nos édiles notre souhait de voir généralisée la **limitation de vitesse des véhicules à 30 km/h à tout le quartier**. Des ralentisseurs ont été posés en 2014 - 2015 en périphérie de Kérinou, avec des panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h (Rue Robespierre au niveau de l'Ecole, Rue de Bonne Nouvelle près de la Ferme Jestin et rue du Moulin à Poudre). Est-il possible d'enlever les panneaux « fin de 30 » (voir photo ci-dessus) là où ils existent et d'étendre cette limitation aux rue Auguste Kervern, Matthieu Donnart au départ du Bd Montaigne, rue Cdt Drogou depuis le rond point de Poulcanastroc ; et rue Joseph Le Borgne ?



## Les expos du Diwali

Dominique Dréau, alias Domie'D expose quelques unes de ses œuvres au Diwali. De la couleur de ses pastels gras, de ses encres et collages se dégagent bonne humeur et fantaisie, les fruits d'un imaginaire sans limite !

Après le Grand Marché de l'Art Contemporain de Paris Bastille, et les Enfants de Dialogues à Brest, elle est à Kérinou, jusqu'au 31 décembre 2016  
<http://www.domie-d.fr>



Journal édité par le Comité de Quartier de Kérinou (Association loi 1901)  
 Permanences et réunions les mercredis de 18h30 à 19h30 à la Ferme Jestin, Rue Cdt Somme-Py, 29200 Brest  
 Courriel : [keriniouzes@gmail.com](mailto:keriniouzes@gmail.com)  
 Rédacteurs : G. Chuiton, B. Corbel, P. Dion, M. Jean, A. & B. Massé, O. Le Guern, J. Le Roux.  
 Imprimerie : CERID, Brest

Retrouver nos journaux sur : <http://www.participation-brest.net/rubrique8.html>,  
 ou sur Wiki-Brest : [http://www.wiki-brest.net/index.php/Portail:Eco\\_quartier\\_de\\_Kerinou](http://www.wiki-brest.net/index.php/Portail:Eco_quartier_de_Kerinou)